

# PLAN DE PRÉVENTION RISQUE INONDATION

## QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) ?

Le **PPRI**, issu de la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement (loi Barnier) du 9 février 1995, est un outil de gestion des risques qui vise à **maîtriser l'urbanisation en zone inondable** afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

Il a pour objet de délimiter les zones exposées au risque d'inondation, de préserver les champs d'expansion des crues et de réglementer les zones inondables en matière d'urbanisme, de construction ou de gestion.

### Légende

#### Autres formes urbaines

 Moyen

 Fort

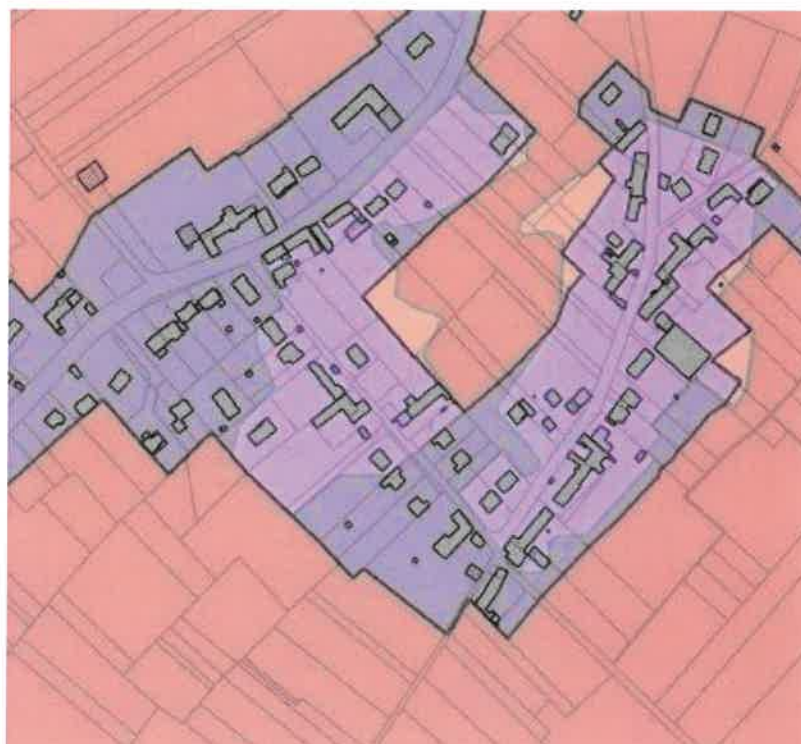
 Très fort

#### Champs d'expansion des crues

 Moyen

 Fort

 Très fort



L'aléa est fonction des hauteurs d'eau et de la dynamique

